

Dépêche AEF : Réorganisation territoriale et recteurs à l'ESRI nommés par le gouvernement : les décrets en conseil des ministres

1-2 minutes

Le décret relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'ESRI a été présenté en conseil des ministres le 20 novembre 2019. Il permet de renforcer le rôle et les compétences des huit recteurs de région académique à compter du 1er janvier 2020, leur donnant "une autorité sur les recteurs d'académie". "Pour cela, il disposera de services régionaux et de services interacadémiques, dont l'organisation sera arrêtée par chaque recteur de région." Le décret prévoit aussi la création d'un emploi de recteur délégué à l'ESRI dans sept régions académiques, qui "sera l'interlocuteur privilégié des universités, des écoles et des organismes de recherche sur le territoire". Ces nouveaux recteurs seront "nommés par le gouvernement", précise un autre décret. Enfin, le vice-rectorat de Mayotte est transformé en académie de plein exercice.